

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE
GÉOGRAPHIE**

Sujet :

**Enseigner « Les littoraux, espaces convoités »
en classe de seconde**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie de la classe de seconde, B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de seconde, Eric Janin (dir.), Paris, Nathan, 2015, p. 246-247.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de seconde, Serge Bourgeat et Catherine Bras (dir.), Paris, Belin, 2014, p. 238-239.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Charlotte Bréda, « Cohabiter le littoral, de l'érosion aux modes d'existence (Côte-Nord, Québec) », in Samuel Robert et Hélène Merlin [dir.], *Habiter le littoral : enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence et d'Aix- Marseille, 2016, p. 352-353.
- **Document E** : Baptiste Giraud, « Les rivages français ne se préparent pas vraiment à la montée des eaux », *Revue Reporterre*, 8 juillet 2017. [En ligne]

Document A : Extraits du programme de géographie de la classe de seconde, B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Thème 4 - Gérer les espaces terrestres

On choisit deux questions parmi les trois proposées	Mise en œuvre
[...] Les littoraux, espaces convoités [...]	- La concentration des hommes et des activités. - La concurrence pour l'espace. - Quels aménagements durables pour les littoraux ?

Extraits de la fiche Eduscol

Si on l'envisage comme écosystème, le littoral correspond à l'estran, c'est-à-dire à la zone de contact, éminemment mobile, entre trois éléments : l'air, la terre et la mer. Mais la question élargit la perspective et définit le littoral comme un « anthroposystème ». Dans cette acception, il convient d'aborder le littoral en associant en permanence le domaine maritime et la frange terrestre, et de considérer tout l'espace placé sous l'influence de cette discontinuité majeure, et ce dans un espace à trois dimensions (avec la profondeur des espaces marins littoraux) plutôt qu'à deux. En fonction des entrées thématiques retenues, les échelles d'approche du littoral varient donc considérablement. [...]

- Quels aménagements durables pour les littoraux ?

Dans les pays développés comme dans les « Suds », les littoraux représentent des espaces privilégiés pour la mise en œuvre de programmes d'aménagement intégré et durable. Ces derniers nécessitent d'abord de construire une vision des pressions et des menaces pesant sur ces territoires partagée par l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux, du littoral. En ce sens, les démarches d'aménagement durable des littoraux intègrent toujours la notion de concertation entre les acteurs et tentent d'inventer de nouveaux modes de gouvernance et de régulation à partir de situations localisées. En outre, les projets d'aménagement durable impliquent une transformation dans la manière d'exploiter le littoral : on compense la perte d'habitats naturels occasionnés par la construction de grandes infrastructures en créant d'autres sites protégés, on « dédensifie » ou on déplace certaines opérations d'urbanisation pour intégrer une trame écologique, ou encore on limite les rejets polluants et on prend des mesures pour prévenir les effets de l'érosion.

Document D : Charlotte Bréda, « Cohabiter le littoral, de l'érosion aux modes d'existence (Côte-Nord, Québec) », in Samuel Robert et Hélène Merlin [dir.], *Habiter le littoral : enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence et d'Aix- Marseille, 2016, p. 352-353.

Les discours sur la relation au littoral sont indissociables des pratiques qui construisent ces territoires. Les pratiques et usages de l'espace participent à l'incorporation du lieu, à l'élaboration de son savoir et, par conséquent, à l'attachement à cet espace. Inversement la personne marque le lieu de ses pratiques. L'acteur a plusieurs pratiques de son environnement mais dans le cadre des attachements au littoral, il s'agit avant tout de s'intéresser aux pratiques qui comptent et qui sont mises à l'épreuve par le phénomène d'érosion et/ou sa gestion. [...] Comme nous l'avons vu, le littoral peut être vécu comme un espace insécurisant ou à risque d'érosion, mais aussi comme un milieu incorporé qui constitue la personne [...]

Actuellement, le cadre auquel se cantonnent les analyses autour du phénomène d'érosion sur la Côte-Nord¹ est celui de l'expérience de l'érosion en termes de littoral menacé. Posée ainsi, l'érosion ne saurait collecter d'autres conceptions que celles qui abordent l'espace naturel marin et ses phénomènes comme étant opposés aux riverains, rendant la cohabitation conflictuelle, voire impossible. Les dispositifs de protection envisagés reflètent dès lors cette logique d'opposition. Or, certains témoignages décrivent une érosion comme n'étant qu'un savoir ou une pratique constitutive d'une expérience plus importante, à laquelle ils donnent plus de sens : l'expérience littorale. Autrement dit, il est des riverains pour lesquels il n'existe pas de « sujet d'érosion » mais bien une perspective plus large de leur relation au littoral. Dans ces conceptions, l'érosion n'est plus tant le potentiel impact qu'un élément extérieur peut avoir sur le riverain mais plutôt une composante d'un ensemble plus large dont il constitue lui-même la continuité. Cette autre manière d'aborder l'érosion n'est pas en opposition avec la première mais permet à un autre cadre de se constituer. Aussi, il apparaît que, telle qu'elle est actuellement définie, l'érosion construit un espace analytique trop étroit dans le sens où s'y cantonner rend impossible d'analyser et d'intégrer les acteurs dont la conception de l'érosion diffère tant des démarches scientifiques que des stratégies politiques locales de gestion. Il s'y produit un décalage entre les « scientifiques », qui pensent avoir intégré les « acteurs concernés », et des riverains, qui se sentent incompris.

La posture épistémologique et méthodologique que nous venons de décrire permet de décentrer l'érosion hors du paradigme du risque dans lequel les phénomènes naturels s'inscrivent désormais habituellement. Elle rend une place à ces formes d'attachement discrètes qui nous en apprennent pourtant sur la cohabitation avec la nature. Autrement dit, elle nous permet de savoir ce qui a de la valeur et amène à aborder autrement la place des acteurs. Si l'une des ambitions des études scientifiques et des politiques de gestion du territoire est de donner une plus grande place aux citoyens, il est inévitable de modifier les contours de l'érosion dans les études menées dans cette région du Québec. A partir de ces nouveaux repères, c'est en rendant compte de ce à quoi les acteurs locaux tiennent que l'on peut envisager d'aborder plus équitablement les modalités de cohabitation avec l'érosion.

¹ La Côte-Nord est une région administrative située sur la rive nord de l'estuaire du Saint Laurent au Québec.

Document E : Baptiste Giraud, « Les rivages français ne se préparent pas vraiment à la montée des eaux », *Revue Reporterre*, 8 juillet 2017. [En ligne]

Selon l'Observatoire de la côte aquitaine (OCA) dans son rapport de décembre 2016, l'océan avancerait sur le continent de 2,5 m par an en Gironde, et de 1,7 m dans les Landes. En cas de grosse tempête, le recul serait de l'ordre de 20 m d'un seul coup. [...]. Les communes situées sur le littoral se retrouvent ainsi dans une situation périlleuse. Selon la Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine, qui les a auditées, elles doivent à la fois faire face à la « *concentration croissante des populations et une concurrence des activités sur un espace aux possibilités d'urbanisation limitées, fragile au plan environnemental et de plus en plus exposé aux risques d'érosion côtière et de submersion marine exacerbés par le changement climatique* », selon la synthèse publiée en mai dernier. Depuis plusieurs années, la réduction des dotations de l'État aux communes force celles-ci à trouver toujours davantage de nouvelles recettes. Pour celles qui ont la chance d'être attractives, le tourisme et l'accroissement de la population ne sont pas négociables. Mais comment maintenir ces dynamiques quand l'océan se fait menaçant ?

À Lacanau [Gironde], une réflexion a été lancée en 2009. Un « *forum littoral* » s'y tient chaque année afin de faire un point sur le phénomène. « *L'importance de cette problématique fait consensus à la mairie, quelle que soit la couleur politique des élus* », indique Martin Renard, responsable du service d'urbanisme.

[...]

Deux types de scénarios sont donc envisagés : poursuivre la protection de manière plus ou moins dure [ré-ensablement, digue, enrochement...]; ou bien opter pour la « *relocalisation* ». « *On utilise plutôt le terme de repli stratégique. L'idée n'est pas de déplacer une construction telle quelle, mais de repenser l'aménagement du territoire de manière à équilibrer l'économie.* » Dans l'étude de faisabilité de la relocalisation, réalisée par Lacanau et le GIP [groupement d'intérêt public] Littoral aquitain, le recul du trait de côte est estimé à environ 150 mètres d'ici à 2100. L'étude a délimité un « *périmètre de vulnérabilité* » large de 200 m. Il comprend 1.200 logements et une centaine de commerces, pour une valeur totale de plus de 300 millions d'euros. Quatre scénarios sont décrits. Trois envisagent des « *relocalisations* » : le périmètre vulnérable est déconstruit et plus ou moins compensé par la densification urbaine de la partie restante. Le dernier, la « *lutte active* », envisage la protection durable du front de mer par d'énormes enrochements afin de résister à l'érosion, et même l'augmentation de l'urbanisation afin de créer de nouvelles recettes permettant de financer la protection. Mais les différentes options de repli coûtent cher : de 250 millions à 600 millions d'euros selon les estimations et les méthodes (le budget de la commune est de 20 millions d'euros). « *Aujourd'hui, malheureusement, la commune ne s'est pas décidée sur telle ou telle solution. Les élus locaux n'ont pas toutes les manettes, tant que le positionnement de l'État et des autres institutions n'est pas clair. Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra de toute façon protéger le front de mer jusqu'en 2050, le temps que la solution se mette en place* », rappelle Martin Renard.